

Aire d'étude immédiate



Légende

Aires d'étude

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)



Projet de parc éolien : Saint-Vincent la Châtre / Fontville	
Aire d'étude immédiate	
N° CARTE - STVLC_AEI	 
FORMAT - A3	
COORDS - L93	
ECHELLE - 1/15 000	DATE - 13/12/2018
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

IV. 2. Zonage du patrimoine naturel

Le contexte écologique du territoire s'apprécie à travers la présence de zones naturelles reconnues d'intérêt patrimonial. Cet intérêt peut concerner aussi bien la faune, la flore que les habitats naturels (espèces ou habitats d'espèces). Bien souvent, l'intérêt patrimonial réside dans la présence d'espèces protégées, rares ou menacées, toutefois le caractère écologique remarquable de ces milieux peut également découler de l'accueil d'une diversité importante d'espèces, patrimoniales ou non, caractérisant ainsi des zones refuges importantes. Ces zonages remarquables regroupent :

- Les périmètres d'information, inventoriés au titre du patrimoine naturel (outils de connaissance scientifique) : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;
- Les périmètres de protection, dont l'objectif est la préservation des espèces et habitats menacés qui y sont associés : Zones de Protection Spéciale (ZPS), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)...

Les zonages protégés et remarquables situés au sein de l'aire d'étude éloignée sont présentés dans les cartes suivantes. Ils sont issus des bases de données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et de la DREAL Poitou-Charentes

IV. 2. 1. Périmètres d'information

IV. 2. 1. 1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Les ZNIEFF sont les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Ces zonages visent à identifier et décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Par conséquent, l'inventaire ZNIEFF doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les ZNIEFF sont des outils importants de la connaissance du patrimoine naturel, mais ne constituent pas une mesure de protection juridique.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique
- Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Tableau 62 : Liste des ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude éloignée

Identifiant ZNIEFF	Nom	Distance à la ZIP	Aire d'étude concernée
ZNIEFF de type I			
540120118	PRAIRIE DE LEZAY	2,6 km	AER (<10km)
540014412	DE CHEVAIS AUX RIVIERES	5,3 km	
540004417	FORET DE L'HERMITAIN	9 km	
540015663	LES PRES THOMAS ET COTEAU DE VILLEMANNAN		AEE (10-20km)
540120132	PRAIRIE MOTAISE		
540015621	VALLEE DE LA BOULEURE		
540003279	BOIS DE LA HERONNIERE		
540003245	VALLEE DES GRENATS		
540014439	CAMP MILITAIRE D'AVON		
540003246	FORET DU FOUILLOUX		
540003522	TINES DE CHOBERT		
540120050	BOIS DE LA CAILLETTE		
540120052	LA CHAGNEE		
540004672	FORET D'AULNAY		
540015616	COMMUNAL DES BOUASSES		
540015617	COTE BELET ET CHAUMES DE GANDOME		
540003301	COMMUNAL DE PERIGNE		
ZNIEFF de type II			
540014408	PLAINE DE LA MOTHE SAINT-HERAY LEZAY	4,6 km	AER (<10km)
540120119	CARRIERES DE LOUBEAU	5,3 km	
540014434	PLAINE DE BRIOUX ET DE CHEF-BOUTONNE	6,5 km	
540120129	HAUTE VALLEE DE LA BOUTONNE	8,4 km	
540120131	VALLEE DU MAGNEROLLES		AEE (10-20km)
540007620	MASSIF FORESTIER D'AULNAY ET DE CHEF-BOUTONNE		
540003248	FORET DE SAINT-SAUVANT		
540014411	PLAINE DE NIORT SUD EST		

ZIP = Zone d'Implantation Potentielle ; AEI = Aire d'étude immédiate ; AER = Aire d'étude rapprochée ; AEE = Aire d'étude éloignée

Au sein de l'aire d'étude éloignée, on recense 17 ZNIEFF de type I et 8 ZNIEFF de type II. Parmi les ZNIEFF de type I, seulement 3 se situent dans un rayon de 10 km (aire d'étude rapprochée) et 4 ZNIEFF de type II.

Les ZNIEFF les plus proches de la zone d'étude (i.e. dans un rayon de 10 km) – sont décrites en pages suivantes (source : Pégase Poitou-Charentes, INPN).

Les espèces ou groupes à enjeu présents au sein de ces différents sites ainsi que les interactions possibles entre ces populations et la ZIP sont mentionnés.

Tableau 63 : Liste des ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Identifiant ZNIEFF	Nom	Distance à la ZIP	Milieux déterminants essentiels de la ZNIEFF	Groupes ou espèces déterminants	Interaction possible avec l'AEI
ZNIEFF de type I					
540120118	PRAIRIE DE LEZAY	2,6 km	Petite dépression humide alimentée par un ruisseau dont la source se trouve à quelques centaines de mètres vers le sud-ouest, à la Fontaine de la Brassière et formant un ensemble prairies naturelles humides dont certaines sont régulièrement fauchées, d'autres abandonnées et en voie de colonisation par des espèces arbustives ou arborées (saule, tremble). Une saulaie abritant 2 mares, quelques parcelles cultivées et un dense réseau de haies arbustives ou arborées complètent l'ensemble.	<p><u>Avifaune</u> : Bouscarle de Cetti Chevêche d'Athéna Pipit farlouse <u>Amphibiens</u> : Grenouille rousse Rainette verte <u>Flore</u> : 5 espèces</p>	<p><u>Avifaune</u> : Bouscarle de Cetti, Chevêche d'Athéna, Pipit farlouse</p>
540014412	DE CHEVAIS AUX RIVIERES	5 km	Ce site correspond à la ligne de partage des eaux entre le bassin LOIRE-BRETAGNE (vers le nord) et le bassin ADOUR-GARONNE (au sud). Il a conservé, au sein des cultures intensives dominantes, un important réseau de prairies naturelles humides, parcourues par de nombreux ruisseaux temporaires, émaillées de quelques mares et d'un plan d'eau récent de 25ha qui compte parmi les plus vastes du sud du département. Des bosquets humides, divers types de fourrés et des friches viennent compléter cet ensemble qui constitue une zone humide d'un intérêt biologique remarquable.	<p><u>Mammifère terrestre</u> : Martres des pins <u>Avifaune</u> : 33 espèces dont la Bondrée apivore, le Busard cendré, le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin, le Circaète Jean-le-blanc, le Hibou des marais, le Milan noir, l'Édicnème criard, l'Outarde canepetière, la Pie-grièche écorcheur et le Râle des genêts. <u>Amphibien</u> : Pélodyte ponctué Rainette verte Triton crêté <u>Insecte</u> : 4 espèces donc l'Azuré du Serpolet et le Cuivré des marais <u>Flore</u> : 20 espèces</p>	<p><u>Mammifère terrestre</u> : Martres des pins <u>Avifaune</u> : Autour des palombes, Bergeronnette des ruisseaux, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Chevêche d'Athéna, Circaète Jean-le-blanc, Faucon hobereau, Gobemouche gris, Hibou des marais, Milan noir, Édicnème criard, Pigeon colombin, Pluvier doré, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Vanneau huppé, Mésange huppée, Pouillot de Bonelli.</p>
540004417	FORET DE L'HERMITAIN	9 km	<p>Petit massif forestier situé au cœur des plateaux du Pays Mellois dont le peuplement forestier naturel est une chênaie mixte calcifuge à Chêne sessile et Chêne pédonculé, accompagnés par l'Alisier torminal, le Charme, le Bouleau verruqueux et, surtout, le Châtaignier.</p> <p>La flore est caractérisée par le mélange d'espèces plutôt montagnardes avec d'autres strictement atlantiques qui amènent un fort intérêt botanique au site. On note aussi la présence de plusieurs colonies de chiroptères forestiers, notamment de la Barbastelle d'Europe qui est peu commune sur le département.</p>	<p><u>Avifaune</u> : Bondrée apivore Busard Saint-Martin Milan noir <u>Chiroptères</u> : Barbastelle d'Europe Grand murin Grand rhinolophe Murin à moustache Petit rhinolophe <u>Amphibiens</u> : Triton marbré <u>Insectes</u> : Noctodonte bicolore <u>Flore</u> : 12 espèces</p>	<p><u>Avifaune</u> : Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Milan noir <u>Chiroptères</u> : Grand murin, Grand rhinolophe, Murin à moustache, Petit rhinolophe</p>

Identifiant ZNIEFF	Nom	Distance à la ZIP	Milieux déterminants essentiels de la ZNIEFF	Groupes ou espèces déterminants	Interaction possible avec l'AEI
ZNIEFF de type II					
540014408	PLAINE DE LA MOTHE SAINT-HERAY LEZAY	3,5 km	<p>Vaste plaine sédimentaire recouverte de groies et de terre rouge argileuse. La céréaliculture y est dominante, mais un maillage bocager accueillant des élevages est encore bien présent. On y retrouve aussi quelques zones humides ponctuelles et des pelouses calcicoles sèches offrant une diversité de milieux supplémentaire.</p> <p>Le site est surtout réputé pour son accueil non négligeable de l'avifaune de plaine, avec notamment 40 mâles chanteurs d'Outarde canepetière recensés.</p>	<p><u>Avifaune</u> : 26 espèces dont la Bondrée apivore, le Busard cendré, le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, le Hibou des marais, le Martin pêcheur, le Milan noir, l'Édicnème criard, l'Outarde canepetière, la Pie-grièche écorcheur, le Pluvier doré</p> <p><u>Amphibiens</u> : Pélodyte ponctué Rainette verte Sonneur à ventre jaune Triton crêté Triton de Blasius Triton marbré</p> <p><u>Flore</u> : 15 espèces</p>	<p><u>Avifaune</u> : Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Chevêche d'Athéna, Faucon émerillon, Faucon hobereau, Faucon pèlerin, Hibou des marais, Milan noir, Moineau friquet, Édicnème criard, Pie-grièche écorcheur, Pluvier doré, Vanneau huppé</p>
540120119	CARRIERES DE LOUBEAU	5,3 km	<p>Les carrières souterraines de Loubeau correspondent à un ancien site d'extraction de minerai de plomb argentifère remontant à l'époque carolingienne et dont les nombreuses galeries se ramifient jusque sous la ville de Melle. Ces cavités artificielles anciennes sont devenues au fil du temps une zone privilégiée pour les chiroptères, constituant à la fois un gîte d'hivernage et de reproduction.</p>	<p><u>Chiroptères</u> : Grand Murin Grand rhinolophe Minoptère de Schreibers Murin à oreilles échancrées Murin de Bechstein Petit rhinolophe Rhinolophe euryale</p>	<p><u>Chiroptères</u> : Grand Murin Grand rhinolophe Minoptère de Schreibers Petit rhinolophe Rhinolophe euryale</p>
540014434	PLAINE DE BRIOUX ET DE CHEF-BOUTONNE	6,5 km	<p>La plaine de Brioux et de Chef-Boutonne englobe un important secteur de la grande plaine céréalière qui s'étend presque sans interruption depuis les environs de Mansles en Charente vers le sud-est jusqu'au nord-ouest de Niort. Sur un plateau calcaire au relief faible, entaillé çà et là par de rares vallées sèches et par le réseau alluvial constitué par la Boutonne, l'Aume et leurs affluents, la culture céréalière intensive caractérise ce site, et lui donne un fort intérêt biologique pour les oiseaux de plaines.</p> <p>L'espèce emblématique du site est sans conteste l'Outarde canepetière, dont 37 couples nicheurs étaient encore recensés ici en 1995, soit environ 25% de la population régionale et 2% des effectifs nationaux.</p>	<p><u>Avifaune</u> : Busard cendré Caille des blés Courlis cendré Petit-duc scops Édicnème criard Outarde canepetière Pluvier doré Vanneau huppé</p>	<p><u>Avifaune</u> : Busard cendré Caille des blés Petit-duc scops Édicnème criard Pluvier doré Vanneau huppé</p>
40120129	HAUTE VALLEE DE LA BOUTONNE	8,4 km	<p>La ZNIEFF de la haute vallée de la boutonne englobe tout le réseau hydrographique primaire et secondaire du bassin amont de la Boutonne, un petit cours d'eau long de 99 km qui se jette dans la Charente après avoir drainé un bassin versant de 1320 km². Prenant sa source à 85 m d'altitude dans la ville même de Chef-Boutonne, la rivière voit son cours renforcé par l'apport de ses principaux affluents (la Béronne et la Belle).</p> <p>Le lit majeur est constitué d'une mosaïque de prairies naturelles humides et de ripisylve discontinuée à frênes et aulnes</p>	<p><u>Mammifères terrestres</u> : Campagnol amphibie Loutre d'Europe</p> <p><u>Avifaune</u> : Bergeronnette des ruisseaux Bouscarle de Cetti Faucon hobereau</p> <p><u>Amphibiens</u> : Crapaud calamite Rainette verte</p> <p><u>Insectes</u> : Cuivré des marais Rosalie des Alpes</p> <p><u>Flore</u> : 3 espèces dont la Renoncule à feuilles d'ophioglosses</p>	<p><u>Avifaune</u> : Bergeronnette des ruisseaux Bouscarle de Cetti Faucon hobereau</p>